Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Les Notaires de la Chambre interdépartementale au congrès national à Montpellier





Les Notaires de la Chambre Interdépartementale des Notaires du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et du Vaucluse ont participé au 121e Congrès des Notaires de France, qui s'est tenu à Montpellier du 24 au 26 septembre 2025, sur le thème : « Famille & créativité notariale – Accompagner les tribus d'aujourd'hui ».

Chaque année, le Congrès rassemble près de 4 000 Notaires venus de toute la France. Véritable laboratoire d'idées, il constitue un temps fort de réflexion collective pour faire évoluer le droit en phase avec les transformations de la société.

Les Notaires de Vaucluse, du Gard, d'Ardèche et de Lozère réunis dans une nouvelle chambre interdépartementale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Durant deux ans, des commissions de Notaires ont travaillé sur les enjeux liés à la famille et à ses nouvelles formes. À l'issue de ces travaux, plusieurs propositions concrètes ont été adoptées : réaménagement du régime du PACS, simplification des changements de régime matrimonial, révision du statut du beau-parent ou encore désignation d'un tuteur pour l'enfant mineur en cas d'empêchement des parents.

Pour les Notaires du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et du Vaucluse, cette participation témoigne d'une volonté d'être au coeur des évolutions juridiques, afin de mieux accompagner leurs clients – familles, couples, entrepreneurs – dans leurs projets de vie et de patrimoine.

« Le Congrès n'est pas seulement une rencontre professionnelle : c'est un moment où nous préparons le droit de demain. Être présents, c'est affirmer notre engagement à servir les citoyens avec des outils juridiques adaptés à leurs réalités », souligne Jean-Baptiste Borel, président de la Chambre Interdépartementale.

La Chambre Interdépartementale regroupe 456 Notaires, répartis en 213 études. Le Congrès des Notaires de France a déjà inspiré près de 200 réformes législatives depuis sa création, confirmant son rôle majeur dans le débat public et la modernisation du droit.

Les Notaires de Vaucluse, du Gard, d'Ardèche et de Lozère réunis dans une nouvelle chambre interdépartementale

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Les chambres des notaires de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère et du Vaucluse ainsi que conseil régional des notaires de la cour d'appel de Nîmes viennent d'être officiellement réunis au sein de la chambre interdépartementale des notaires Gard Ardèche Lozère Vaucluse. Cette nouvelle gouvernance vise notamment à rationaliser l'activité et réaliser des économies d'échelle. Le siège sera situé à Nîmes et des antennes seront conservés dans les autres départements. C'est le Vauclusien Maître Jean-Baptiste Borel qui a été désigné premier président de la nouvelle structure qui coïncide ainsi avec l'organisation judiciaire de la cour d'appel de Nîmes.

Le 25 juin dernier, s'est tenue l'assemblée constitutive de la Chambre interdépartementale des Notaires du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et du Vaucluse (GALV) qui a officialisé la fusion du Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel de Nîmes et des compagnies départementales des notaires du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et du Vaucluse.

« Cette nouvelle instance unique régionale remplace les cinq structures précédentes et marque une étape majeure dans la modernisation de la profession notariale, explique la nouvelle structure. Cette nouvelle gouvernance, avec moins d'élus aux missions resserrées, doit permettre une gestion plus efficace et réactive. »

Dans ce cadre, le vauclusien Maître Jean-Baptiste Borel a été élu président de la Chambre Interdépartementale GALV. Il est assisté par quatre vice-présidents, chacun représentant un département : Maître Aurélie Bonhomme (première présidente pour la Lozère), Maître Jérôme Garandet

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

(pour le Gard), Maître Bertrand Serve (pour l'Ardèche) et Maître Marie Véré (pour le Vaucluse).

Maintenir le lien de proximité avec les territoires
« L'implication active des vice-présidents garantit le maintien d'un lien de proximité avec chaque territoire, assurant ainsi une représentation équilibrée et attentive des spécificités locales, poursuit la Chambre interdépartementale. Atteindre une taille critique permet de professionnaliser les équipes, de mutualiser les ressources et d'accroître la capacité d'action de la nouvelle Chambre. L'objectif est de gagner en efficacité et en capacité d'action sur l'ensemble des missions de la profession. »

Avec cette création, les objectifs sont d'assurer une « gestion optimisée des missions de contrôle, de discipline, de formation et d'accompagnement des notaires », de mutualiser les « moyens humains et matériels, au bénéfice de tous les professionnels et de leurs clients », de mettre en place « une communication plus cohérente et une représentation renforcée auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels » ainsi que de poursuivre la mise en place « d'actions adaptées à chaque département, tout en bénéficiant d'une stratégie globale ».

Cette évolution s'inscrit dans un mouvement national de modernisation et de professionnalisation des instances notariales, voulu par la Profession et le ministère de la Justice, et répond aux besoins d'adaptation et de rationalisation de la profession.

Le siège de la nouvelle Chambre est établi à Nîmes, à la Maison du Notariat – 26 Quai de la Fontaine. Afin d'assurer une présence de proximité, un bureau est implanté dans chacun des quatre Départements, dans les villes de Nîmes, Privas, Saint-Chély-d'Apcher et Avignon où il reste dans les locaux de la Chambre situé rue Thiers.

Chambre des notaires de Vaucluse, Alexandre Audemard élu président

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Alexandre Audemard, notaire à Avignon, succède à Doris Nunez, notaire à l'Isle-sur-la-Sorgue, à la présidence de la Chambre des notaires de Vaucluse.

«C'est le jeune et dynamique notaire de mes grands-parents qui m'a donné envie de faire ce métier passionnant », a relaté Alexandre Audemard, nouveau président de la Chambre des notaires de Vaucluse. Le notaire avignonnais, dans la droite ligne de ses prédécesseurs, souhaite pérenniser les projets et les actions déjà mis en place comme les relations avec les acteurs du monde judiciaire, la communication, la confraternité, la déontologie, la formation, la promotion de la profession auprès des collèges, lycées et universités, la présentation annuelle des chiffres de l'immobilier en Vaucluse, ainsi que la 18e édition des 'Eclats de scène', opération de mécénat culturel permettant aux troupes de faire la promotion de leurs spectacles lors du Festival Off. La Chambre est élue pour 2 ans, renouvelable par tiers chaque année.

La nouvelle chambre
Président : Alexandre Audemard, notaire à Avignon,
Vice-Président Thomas Moreau, notaire à Saint-Saturnin-les-Apt,
1er syndic : Laure Jourdan-Rispal, notaire à Sault,
2ème syndic :, Audrey Goncalves Notaire à Cucuron,
3ème syndic : Nathalie Negrin-Morteau, notaire à Orange.
Rapporteur : Karine Tassy-Kelcher, notaire à Lagnes,
Secrétaire-taxateur : Nathalie Doyon, notaire à Caderousse,
Trésorier : Delphine Hiély, notaire à Carpentras.
Les Membres

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026

Pierre Doux, notaire à Sorgues,
Annabel Auguet, notaire à Avignon,
Laurent Gigoi, notaire à Avignon,
Olivier Jeanjean, notaire à Carpentras,
Audrey Rivière-Tallon, notaire à Piolenc,
Marie Véré, notaire à Ménerbes.

Révolution notariale organisationnelle

L'autre information essentielle ? Alexandre Audemard aura en charge, avec ses homologues, la mise en place d'une Chambre interdépartementale des notaires de la Cour d'Appel de Nîmes. L'idée ? La création d'une chambre interdépartementale qui rassemblerait les 4 départements concernés : l'Ardèche, le Gard, le Vaucluse et la Lozère pour une couverture territoriale plus vaste et un seul niveau de décision.

Le département compte 177 notaires pour 78 offices et 500 collaborateurs

L'âge moyen dans la profession est de 47 ans et le taux de féminisation de 50%. La moitié des notaires a été nommée postérieurement aux années 2000. Enfin, depuis maintenant 15 ans, la présidence est dévolue, en alternance à un professionnel féminin puis masculin. Chaque année, 20 millions de français font appel à un notaire pour un contrat de mariage, un achat immobilier, la création d'une entreprise, une donation…

Rôle

Les notaires d'un ou de plusieurs départements sont regroupés en compagnies. La plupart de ces compagnies sont nées bien avant la République. Chaque compagnie est représentée par une chambre départementale ou interdépartementale, composée de membres élus parmi les notaires du ou des départements concernés. Elles sont chargées par la loi de faire respecter les règles professionnelles et la déontologie par tous les notaires de leur ressort. Elles organisent l'inspection annuelle de chaque office tant sur le plan comptable que sur le plan juridique. Les rapports d'inspection sont transmis au Parquet.
Source, Conseil supérieur du notariat.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 novembre 2026



Légende photo, de gauche à droite
Karine Tassy-Kelcher, notaire à Lagnes ; **Pierre Doux,** notaire à Sorgues ; **Laure Jourdan-Rispal**, notaire à Sault ; **Laurent Gigoi,** notaire à Avignon ; **Marie Véré,** notaire à Ménerbes ; **Annabel Auguet,** notaire à Avignon ; **Alexandre Audemard**, notaire à Avignon ; président, **Nathalie Negrin-Morteau,** notaire à Orange ; **Olivier Jeanjean** , notaire à Carpentras ; **Delphine Hiély**, notaire à Carpentras, **Thomas Moreau**, notaire à Saint-Saturnin-les-Apt et **Audrey Rivière-Tallon,** notaire à Piolenc.
www.chambre-vaucluse.notaires.fr